

Réf: Dossier 454273

Avis de constitution

SOCIETE « GLOIRE DIVINE CONSTRUCTION METALLIQUE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SONGON ANGREDOU, Lot
06, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOIRE DIVINE CONSTRUCTION
METALLIQUE »

Objet : Génie Civil
Construction métallique
Tuyauterie
Electricité
Industries
Transport de personnes et de marchandises

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SONGON ANGREDOU,
Lot 06, Ilot 01

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11638 du 19/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71367/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

Pour Avis

Le CEPICI

